

VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ? COMMENT ME SOIGNER À SARAN ?

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Signalez-le à la CPAM en envoyant un courrier avec la liste des médecins que vous avez contactés :

Médiateur de la CPAM

CPAM du Loiret
Place du Général De Gaulle
45000 ORLÉANS



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

**Je suis malade,
mon enfant est malade,
je suis inquiet.**

QUI JOINDRE ?

C'est une urgence :
J'appelle le 15
Ce n'est pas une urgence :
Je suis les indications ci-dessous :

La nuit et le week-end

Tous les jours de 20h à 8h,
le samedi de 12h à 20h et
le dimanche de 8h à 20h

J'appelle la régulation
médicale du **SAMU
(15)** pour connaître
le médecin de garde
près de chez moi.

Si je réside dans
l'agglomération
orléanaise, j'appelle
SOS Médecin
02 38 54 44 44

LA JOURNÉE

du lundi au vendredi
de 8h à 20h

+ samedi jusqu'à 12h

**J'ai un médecin
traitant**

**Je n'ai pas de
médecin traitant**

**J'appelle
mon médecin**

+ samedi jusqu'à 12h

**J'ai un
rendez-vous**

+ samedi jusqu'à 12h

**Je n'ai pas de
rendez-vous ou
mon médecin
est absent**

**J'appelle les Soins non programmés
sur la métropole d'Orléans**

07 88 85 71 51

Consultation médicale hors urgence.
Pas de renouvellement d'ordonnance
ni de certificats médicaux.

**Je me rends à
l'Archette**

Premiers soins
(sans rendez-vous)

02 38 51 55 85

+ samedi jusqu'à 12h

Si je réside dans
l'agglomération Orléanaise

**J'appelle
SOS médecin**
02 38 54 44 44

9h - 19h

83 rue Jacques-Monod
45160 Olivet